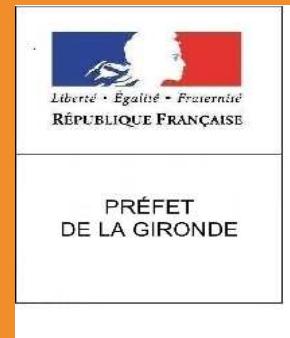


Plan Départemental de l'Habitat

Section Départementale du CRHH du 09 Juin 2016



Le Plan départemental de l'Habitat en actions

3 grands domaines d'actions

- Le développement du parc public
- L'amélioration du parc privé
- L'accompagnement des publics dans leurs parcours résidentiels

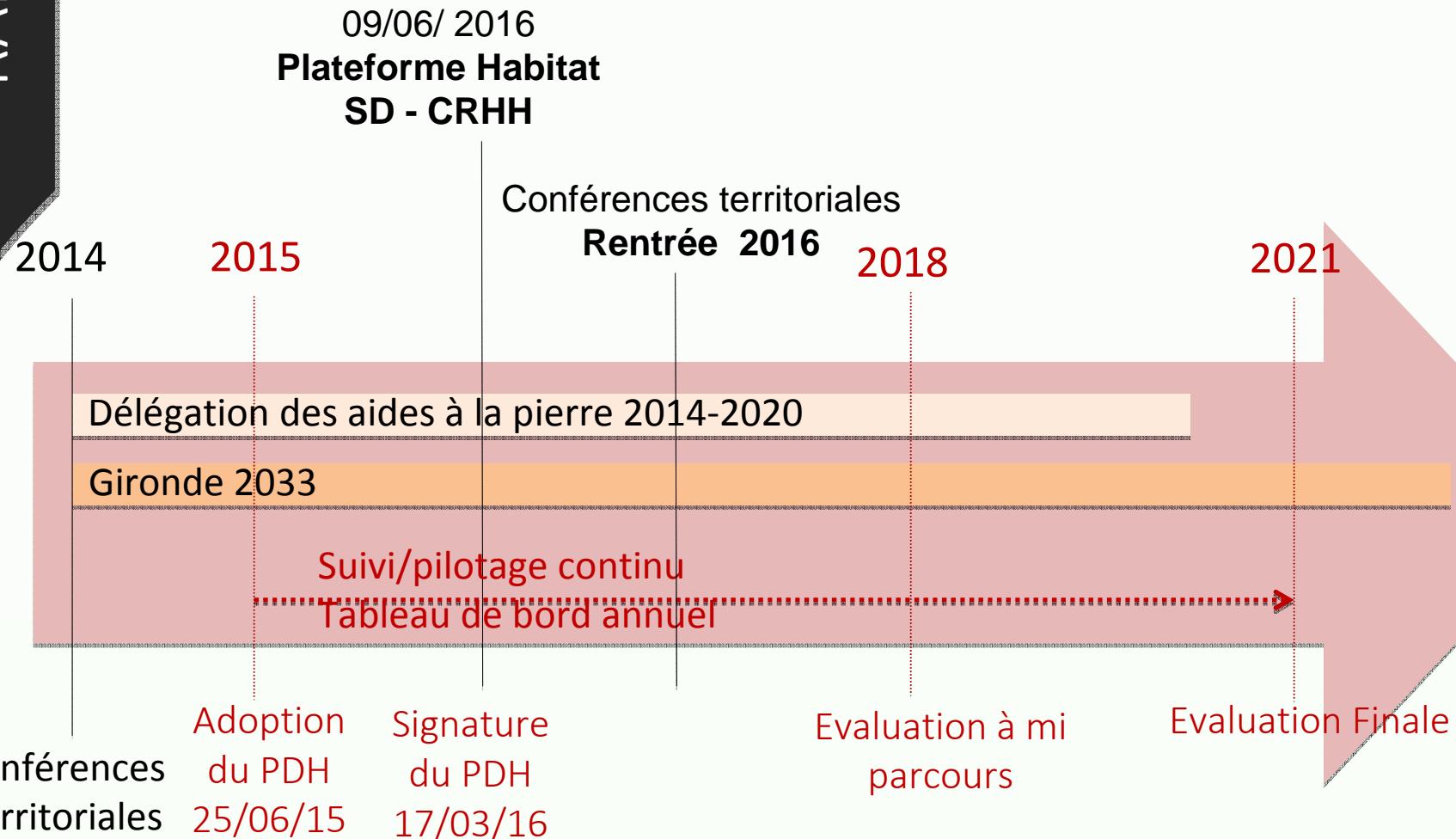
1 feuille de route pour chaque territoire avec des objectifs quantifiables et localisés

23 fiches actions à l'échelle départementale

Des indicateurs d'avancement et de réalisations pour chaque action suivis annuellement.

RAPPEL

Le calendrier de mise en œuvre du PDH



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Le dispositif de suivi et d'animation du PDH

La plate-forme habitat, instance de suivi et de pilotage du PDH, qui réunit les services de l'Etat et les Déléguaires Conseil Départemental et Bordeaux Métropole.

La SD-CRHH annuelle, à minima, pour échanger avec les acteurs de l'habitat sur la mise en œuvre du PDH à l'échelle de la Gironde.

Les conférences territoriales pour le suivi des feuilles de route des territoires – Rentrée 2016.

- Faire le bilan des actions engagées en 2014/2015 sur chaque territoire
- Définir les perspectives pour 2016 ce qu'il reste à mettre en œuvre
- Discussion avec chacun des territoires définition des priorités et les modalités de leur mise en œuvre, ouvrir le champs des possibles et des expérimentations. **Lien avec les PACTES territoriaux** du Conseil Départemental

Le développement du parc public

PILIERS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ENJEUX	ACTIONS
1 LE PARC PUBLIC	A : Développer et diversifier l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ciblage de la programmation selon les territoires et les produits 	N°1/2/3
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des politiques foncières et de l'ingénierie urbaine territoriale 	N°4/5
	B : Mobiliser le parc public en appui de la géographie préférentielle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation de l'armature urbaine girondine 	N°6
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance du maillage de l'offre de services de proximité 	N°7
	C : Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité et de la fonction du parc social déqualifié ou fragile 	N°8
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie de vente des logements HLM concertée à l'échelle des grands territoires 	N°9

Avancement des actions

ACTION		Pilote	Aides / subventions	Animation / coordination	Observation	Réalisations	Reste à faire	Niveau d'avancement
Action 1	co-construire la programmation parc public	délégataires		X		Signature de conventions d'objectifs GH/CD33 et Aquitanis/BxM Rencontres régulières avec les opérateurs HLM Elaboration des pactes territoriaux Elaboration de CMS	Signature CMS et élaboration CMS COBAS et BxM Signature des pactes territoriaux	8
Action 2	Graduer les aides au parc public	délégataires	X	X		Adaptation des RI Mobilisation financements Etat (FAU, priorité sur les communes art.55)	Retours sur objectifs	8
Action 3	Développer l'accession sociale	délégataires	X	X		Objectif chiffré BXM et adaptation RI BXM Adaptation du RI CD33 (Fiche 17)	Stratégie hors BXM à finaliser Inscription d'objectifs dans les PLU	6
Action 4	Mettre en œuvre des stratégies foncières	délégataires	X	X		Elaboration de PLUI avec volet foncier Création de la plate-forme urbanisme au CD33 (avis PPA)	Mise en place d'un EPF	6
Action 5	Accompagner les projets habitat	délégataires	X	X		ingénierie interne et externe mobilisation du foncier public délégation du DPU aux opérateurs HLM pour les communes en carence	Développement des opérations d'aménagement	6

Avancement des actions

ACTION		Pilote	Aides / subventions	Animation / coordination	Observation	Réalisations	Reste à faire	Niveau d'avancement
Action 6	Accompagner les projets de revitalisation des centres-anciens	délégataires	X	X		aide financière levier mobilisation de l'opérateur HLM départemental Accompagnement technique des collectivités implication des villes	Poursuivre l'action	6
Action 7	Développer le parc locatif de pays	délégataires		X		Montée en charge des opérations dans la programmation Observatoire des loyers sur les UU de Bordeaux et Arcachon	Guide à finaliser Remontée des besoins via le suivi de la demande très sociale	3
Action 8	Réhabilitation du parc HLM	Etat	X	X			Réflexion à approfondir dans le cadre de la négociation des CUS repoussée à 2018	1
Action 9	Compenser les ventes HLM	Etat	X	X	X	Etude sur les ventes HLM restituée en juillet – zoom sur BxM	CUS	4

Avancement des réalisations sur le développement de l'offre Objectifs A et B

Territoires	Objectifs PDH	Nombre de logements locatifs familiaux agréés	
		2014	2015
Aire Métropolitaine (hors BxM)	540	406	745
Médoc	80	16	6
Haute Gironde	60	1	63
Libournais	200	99	0
Sud Gironde	60/70	2	13
BAVL	600	400	387
Gironde (hors BxM)	1 540	924	1 214
BxM	3 000	2975	2826

Bilans 2014/2015 - Sources : CD33 et BxM

Pour la délégation du CD33

- une programmation en hausse
- une prise en compte des communes relevant de l'article 55 loi SRU
- 34 % de PLAI sur les programmations
- développement d'actions innovantes pour créer des habitats conformes aux besoins des habitants et des territoires

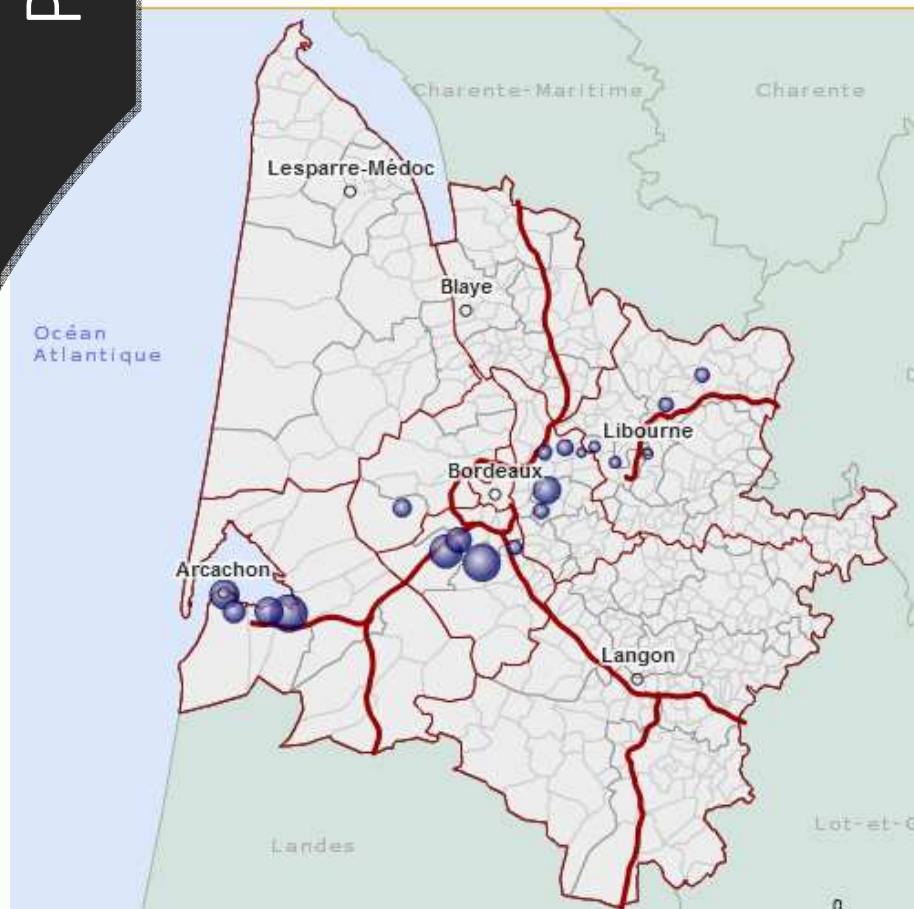
Pour la délégation de Bordeaux Métropole

- Après 2 années exceptionnelles, un tassement de la production de logements sociaux, mais qui reste supérieure aux objectifs du projet métropolitain
- Un rééquilibrage de l'offre sur les territoires avec 75% des agréments dans les communes relevant de l'article 55 loi SRU
- 35% de PLAI et une part de PLS contenue

DAP CD33 Gironde - 2014/2015

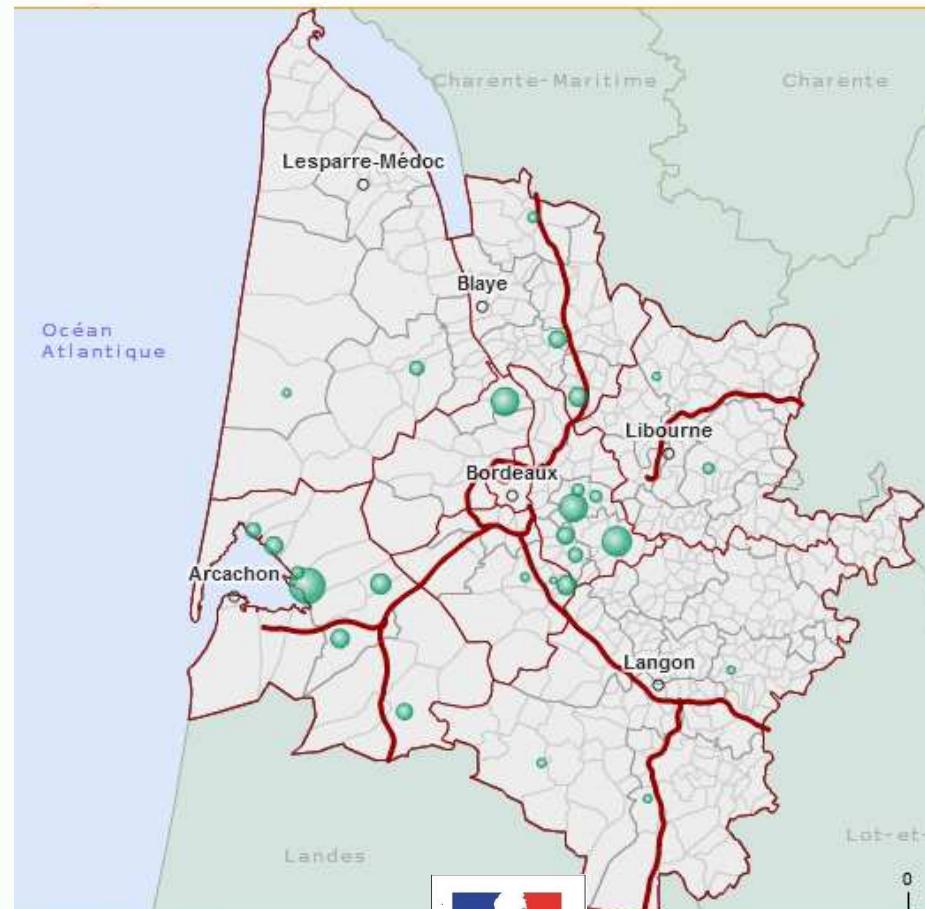
Garantir les équilibres entre le rural et l'urbain

- Communes soumises à l'article 55 SRU
Plus de 1 400 logements agréés



© Département de la Gironde - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

- Communes de l'armature gironde
Plus de 1 300 logements agréés



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Avancement des réalisations sur le développement de l'offre Objectifs A et B

Mise en œuvre de **8 contrats de mixité sociale** . Elaboration des contrats de mixité sociale sur la COBAS et Bordeaux Métropole à venir

Mise en place de **l'Observatoire Local des Loyers avec** des premiers résultats en 2015. Un renforcement des partenariats pour consolider l'OLL

Mobilisation en 2015 du FAU dans les communes soumises à l'article 55 SRU hors Bordeaux Métropole

L'exercice du DPU par l'Etat depuis 2015 dans les communes en carence au titre de l'article 55 de la loi SRU a permis de préempter des terrains représentant **un potentiel de 300 logements locatifs sociaux**.

Des opérations plus complexes à financer, et un investissement croissant des collectivités locales et des opérateurs.

Prévisionnel 2016

Territoires	Objectifs PDH	Prévisionnel 2016
Aire Métropolitaine (hors BxM)	540	748
Médoc	80	92
Haute Gironde	60	122
Libournais	200	187
Sud Gironde	60/70	63
BAVL	600	394

Gironde (hors BxM)	1 545	1606
---------------------------	--------------	-------------

BxM	3000	2954
------------	-------------	-------------

Sources : BPFLS/CD33 et BxM

Pour la délégation du CD33

- Une programmation au dessus des objectifs de la DAP avant consolidation
- Des territoires engagés dans les rattrapages notamment grâce au CMS
- Consolidation d'opérations ciblées sur les publics du PDALHPD et des publics suivis par le Département sur le champs social.
- Travail conjoint fort avec les services de l'Etat pour accompagner les territoires

Pour la délégation de Bordeaux Métropole



Avancement des réalisations sur le développement de l'offre Objectifs A et B

Accession sociale

Les agréments PSLA sont en augmentation sur Bordeaux Métropole (216 en 2014, 382 en 2015), ce qui atteste d'une meilleure maîtrise du montage et de la commercialisation de ces produits par les opérateurs.

Les projets restent encore **peu nombreux en dehors de Bordeaux Métropole** (8 en 2014 , 4 en 2015).

Développement par le Département **d'une aide PSLA sur le territoire de la délégation** depuis décembre 2015 en accompagnement des projets des territoires et des bailleurs.

Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant
Objectif C

Une **étude** engagée avec le CEREMA par la DDTM sur **les ventes HLM** notamment sur le territoire métropolitain.
Une réunion technique de calage des rendus effectué début 2016.
Une restitution prévue début juillet 2016.

L'objectif est de développer une **stratégie à long terme** à traduire dans le cadre des **CUS pour suivre le remplacement du parc HLM vendu.**

A engager

La définition des zones prioritaires de réhabilitation en lien avec les territoires et les opérateurs HLM.

L'amélioration de l'habitat privé

PILIERS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ENJEUX	ACTIONS
2 LE PARC PRIVE	D : Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat à l'échelle des grands territoires	<ul style="list-style-type: none"> Développement et renforcement des programmes animés 	N°10
	E : Revitaliser l'habitat dans les villes et coeurs de bourg	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs 	N°11/12/13
		<ul style="list-style-type: none"> Amplification de la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique 	N°14
	F : Prévenir le décrochage des ensembles résidentiels fragiles	<ul style="list-style-type: none"> Repérage des situations problématiques ou à risque et expérimentation de modalités d'action 	N°15

Avancement des actions

ACTION		Pilote	Aides / subventions	Animation / coordination	Observation	Réalisations	Reste à faire	Niveau d'avancement
Action 10	Soutenir les programmes animés	délégataires	X	X		Des études pré-opérationnelles en cours sur le Médoc Le renouvellement du PIG PST Une OPAH de transition en Sud-Gironde	Chantier à engager sur le BAVL Etude pré-opérationnelle sur le GSE	6
Action 11	Soutenir les projets de revitalisation	délégataires		X		Etudes en cours	Poursuivre l'accompagnement	8
Action 12	Développer les capacités opérationnelles	délégataires	X	X		Mobilisation du Fonds de soutien à l'investissement local de l'Etat Réunion réseau d'acteurs le 7 juillet 2016	Politique foncière Opérateurs	5
Action 13	Soutenir les formes innovantes d'habitat	délégataires		X		fiche 17 du RI du CD33 Opération Babayagas à La Réole	Soutien aux projets	6
Action 14	Soutenir les dispositifs locaux de LHI	Etat	X	X		6 réunions d'arrondissement Accompagnement en cours sur la mise en place de pôles, plate-forme ou organisation locales dans 6 territoires Harmonisation des outils en cours	Accompagnement à la mise en place de dispositifs locaux	5
Action 15	Repérer et suivre les résidences fragiles	Etat	X	X		Étude en cours sur les modalités de suivi des copropriétés Tenue de réunions sur le sujet dans le Libournais, le Blayais et le Médoc Lancement de l'étude CEREMA sur les copropriétés défiscalisées	suites opérationnelles	3

Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat Objectif D

Territoires	Réalisations en fonction des indicateurs			
	Logements ayant fait l'objet de travaux 2014-2015			
	PO	Taux PO/1000	PB	Taux PB/1000
Aire Métropolitaine	137	3	2	0,2
Médoc	74	4,3	5	0,7
Haute Gironde	237	10,7	28	3
Libournais	258	7,8	46	2,8
Sud Gironde	368	13,7	55	4,1
BAVL	74	1,7	2	0,1
Gironde hors métropole	1148	6,1	138	1,8
BxM	394	0,5	83	0,1

Plus de 1 500 propriétaires occupants aidés et 220 logements locatifs privés mis sur le marché en Gironde sur 2014 et 2015.

Sur la Gironde hors BxM, 13,7 millions d'euros d'aides de l'ANAH et du FART ont produit plus de 27 millions d'euros de travaux.

Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat Objectif D

7 OPAH actives sur Castillon Pujols, SIPHEM, CDC Créonnais, Pays Haute Gironde, RU Cadillac, RU Bordeaux et RU ORI Lormont.

3 PIG actifs sur Bordeaux Métropole, la CALI et le PIG PST Conseil Départemental (pour les territoires non couverts par des programmes animés).

5 projets de programmes animés en phase d'études pré-opérationnelles dans le Médoc, sur La Réole et sur Langon

Engagement du Département sur le territoire de l'ancienne OPAH Landes de Gascogne. Marché en cours pour assurer la transition.

Prise de compétence de Bordeaux Métropole en matière « d'amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre ».

Refonte du RI du Département pour relancer la production de logement PB : prime de 4000 euros par logement, organisation de journées girondines de l'Habitat spéciales par privé notamment en Médoc pour la rentrée.

Des services à l'habitat renforcés dans le cadre **des plateformes de rénovation énergétiques** sur les territoires de la CALI, du SIPHEM et de Bordeaux Métropole et une étude engagée par le SYBARVAL.



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Revitaliser l'habitat dans les villes et coeurs de bourg Objectif E

Des territoires accompagnés dans l'élaboration de leur plan d'actions pour la revitalisation des centres bourgs à **Coutras, Sainte-Foy-la-Grande, Lesparre, Langon, Cadillac, La Réole**.

Suites aux rencontres territoriales du PDH, des villes accompagnées dans leurs projets de revitalisation de centre bourg à **Castillon-la-Bataille, Saint-Savin, Pauillac et les bourgs fragilisés de la façade estuarienne, Blaye, Captieux, Bazas et Libourne**.

Convention spéciale avec le CAUE de la Gironde dans l'accompagnement au diagnostic.

Reconduction du **marché public Ingénierie Habitat** pour les communes du territoire de la DAP.

Organisation par la DDTM33/CAUE/CD33 d'une **rencontre des acteurs girondins de la revitalisation des centres-bourgs** le 7 juillet 2015.

Elaboration d'un **plan d'actions dans le cadre du PDLHI** : réunions d'information dans les 6 arrondissements, mise en place d'une plate-forme locale du PDLHI sur l'arrondissement de Libourne.



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Prévenir le décrochage des ensembles résidentiels fragiles
Objectif F

Réalisation d'une étude pilotée par l'Etat (DDTM) de repérage et de qualification des copropriétés issues de la défiscalisation, avec le CEREMA et élaboration d'un guide pratique sur les modalités d'action (prévention, appui à la gestion, démarches curatives...) pour accompagner les élus des territoires.

Mise en œuvre du **plan d'actions en faveur des copropriétés fragiles et dégradés par Bordeaux Métropole** : lancement des premières OPAH copropriétés sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole sur La Boétie à Lormont, au Burck à Mérignac)

L'accompagnement des publics fragiles

PILIERS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	INDICATEURS DE SUIVI	ACTIONS
3 LES PUBLICS	G : Apporter aux publics des réponses décloisonnées et multiples	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie territoriale coordonnée et mise en réseau des solutions 	N°16
	H : Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au développement de logement pour l'urgence sociale et solidaire 	N°17/18/19
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions interpellant la territorialisation des dispositifs de droit commun 	N°20/21/22/23

Avancement des actions

ACTION		Pilote	Aides / subventions	Animation / coordination	Observation	Réalisations	Reste à faire	Niveau d'avancement
Action 16	Engager des stratégies opérationnelles	délégataires /Etat		X	X	Révision du PDALHPD Elaboration des pactes territoriaux	Signature PDALHPD Signature des pactes territoriaux	4
Action 17	Développer des solutions adaptées d'USS	délégataires /Etat	X	X	X	Adaptation du RI du CD33 Plusieurs appels à projets lancés (PLAi adapté)	Montée en charge des projets sur les territoires non pourvus	6
Action 18	Décloisonner les dispositifs	Département / Etat	X	X	X	Révision du PDALHPD	Soutien aux expérimentations	4
Action 19	Développer le partenariat social de proximité	Département / Etat	X	X		Partenariat IRTS/CD33	Soutien aux expérimentations	1
Action 20	Logement des jeunes	délégataires /Etat	X	X		Projets à la Teste	Expérimentation dans le Libournais avec Le Lien	6
Action 21	Logement des PA/PH	délégataires	X	X		Réhabilitation des EHPA par Logevie Partenariat avec le Forum Urbain Révision du Schéma Autonomie	Solutions opérationnelles à travailler dans le cadre de la révision du Schéma Autonomie	4
Action 22	Sédentarisation GDV	délégataires /Etat	X	X		Projet chemin des limites Livraison de terrains familiaux à Coutras	Engagement de la révision du SDAGDV avec al sédentarisation comme axe fort	4
Action 23	Hébergement travailleurs saisonniers	Etat	X	X		Démarche engagée par le Sous-Préfet de Libourne de Maison des saisonniers Projet d'hébergement mixte au Teich et à Vendays-Montalivet	Soutien aux expérimentations	2

Apporter des réponses décloisonnées, multiples ; une stratégie coordonnée et la mise en réseau des solutions
Objectif G

Dans tous les schémas ou plan départementaux **mise en place de volet «Habitat»**

- Inclure dans la révision du PDALHPD toutes les mesures quantifiables, réalisables et territorialisables.
- Inclure dans le Schéma Autonomie un volet Habitat pour développer des solutions habitat pour les personnes âgées et les personnes handicapées autre que les structures.
- Travailler sur des solutions de lien entre habitat et insertion, travail en cours sur l'auto-réhabilitation, chantiers d'insertion, etc.

Ouvrir un champ de **recherche et formation sur l'Habitat** : Appel à projet recherche avec le Forum Habitat, convention avec l'IRTS Aquitaine, ...

Elaboration de **plans partenariaux de gestion de la demande et d'information des demandeurs et mise en place de conférences intercommunales du logements** conformément à l'article 97 de la loi ALUR.



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires
Objectif H

Développer des solutions adaptées d'urgence sociale et solidaire

Réalisations

Travail sur des projets complexes comme celui d' Alfred Daney avec un travail conjoint fort entre les services de l'Etat, les délégataires et les opérateurs. Opération avec des financements exceptionnels.

Seulement 10 PLAI adaptés en Gironde, malgré les appels à projet annuels PLAI adaptés de l'Etat depuis 2013.

Perspectives

Développer des solutions locales mixtes d'habitat avec un ancrage territorial acté notamment sur les jeunes, l'urgence sociale et solidaire, les saisonniers.

Développer le label des « Fabriqu' cœur© d'habitat » de Gironde.



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires
Objectif H

Les personnes âgées et handicapées

Réalisations

Sur Bordeaux Métropole : En 2015, 3 EHPA (153 places) dont 2 agrés en PLUS et 1 foyer pour les personnes handicapées (66 places)
En 2014, 244 places financées en PLS.

Sur le reste de la Gironde en 2014/2015 : 4 nouveaux EHPAD (379 places), 3 Foyers d'Accueil Médicalisés, 33 résidences autonomie réhabilitées par LOGEVIE (1 246 places)

Perspectives

Poursuite de la dynamique de réhabilitation des EHPA et renforcement de l'offre pour les personnes âgées

Loi adaptation de la société au vieillissement : Appels à projet pour les EHPAD et les résidences autonomie, possibilité de fléchage de logements locatifs sociaux pour les personnes âgées dans un but de mixité.



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires
Objectif H

Les jeunes

Réalisations

En 2015, RHVS de Lormont (120 places) à destination d'un public jeune en formation, extension du FJT Le Levain (18 places) à Bordeaux, Résidence sociale de l'îlot Castéja (50 places) à Bordeaux.

Une nouvelle offre logements jeunes sur le territoire de la COBAS avec notamment un Foyer Jeunes travailleurs à La Teste-de-Buch prévu.

453 logements pour les étudiants financés en PLS en 2014-2015

Perspectives

Projet des **pôles territoriaux de coopération jeunesse** sur Bordeaux Métropole avec le travail conjoint entre Lormont, Mérignac et Bordeaux.

Des solutions en construction sur **le Médoc et le Sud Gironde** en lien avec l'ensemble des partenaires Habitat.

Consolidation et diversification des solutions pour **le Libournais et la Haute-Gironde**

Un bonus des aides de l'Etat déléguées pour les petites typologies



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires
Objectif H

Les gens du voyage

MOUS Départementale de sédentarisation : 204 familles accompagnées en 2015 pour l'amélioration de leur logement et/ou vers des projets de sédentarisation
Poursuite des missions de la MOUS départementale sur 16 secteurs prioritaires, dont 7 sur Bordeaux Métropole avec la préparation du volet sédentarisation dans la révision du SDGDV.

6 MOUS communales : plus de 300 familles concernées

5 aires d'accueil (100 places), 8 terrains familiaux à Coutras (24 places) et 2 aires de grand passage (320 places) livrés.

4 projets d'aires de grand passage à l'étude : Langon (200 places), Mérignac (150 places), La Teste-de-Buch (120 à 200 places) et Andernos (80 à 120 places)

Elaboration et construction de 6 logements évolutifs et adaptable au règlement CAF, premier étape de la sédentarisation des voyageurs du **chemin des Limites**
Projet de 6 logements adaptés

La révision du schéma d'accueil des GDV pour 2017.



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires Objectif H

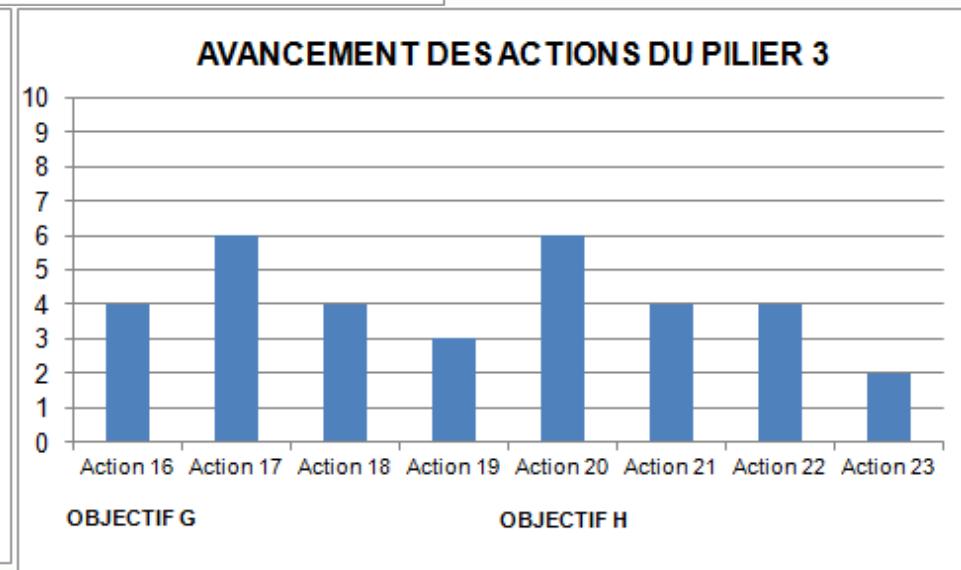
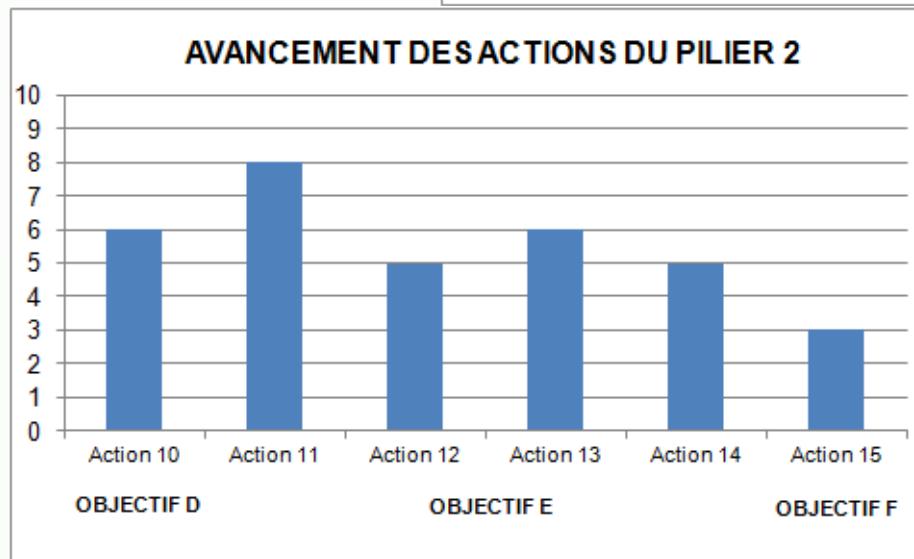
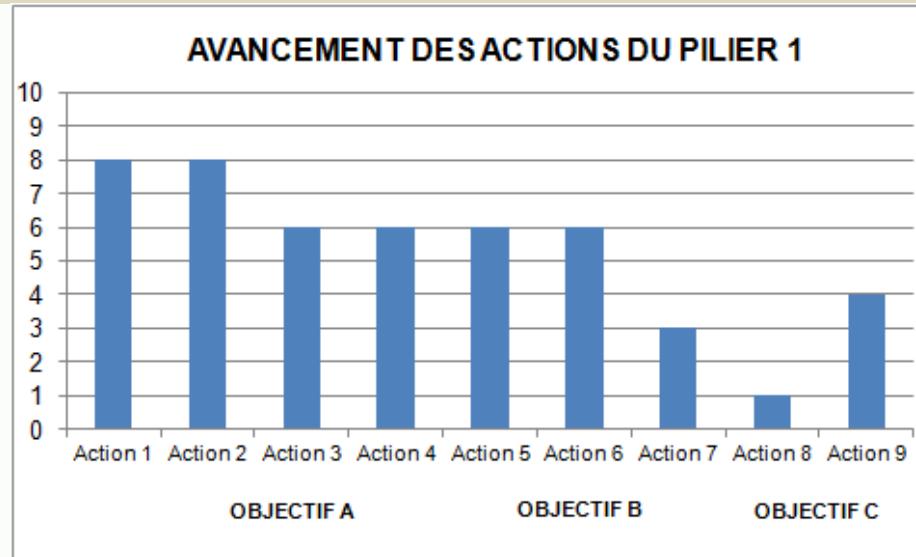
Opération Balanos du **Teich** : une expérimentation Gironde Habitat et Emmaüs avec 5 maisons en bois livrées en 2014 pour l'hébergement d'urgence hivernale, logement urgence sociale et solidaire et un volet saisonnier.

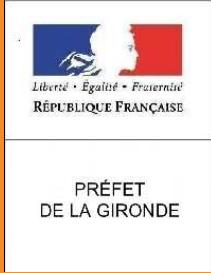
Un chantier ouvert sur une opération mixte à Vendays-MONTALIVET avec un volet saisonnier.

Des solutions à construire dans le Médoc, le Libournais et le Bassin d'Arcachon

Une étude sur l'Hébergement touristique et saisonnier à engager

Synthèse de l'avancement des actions

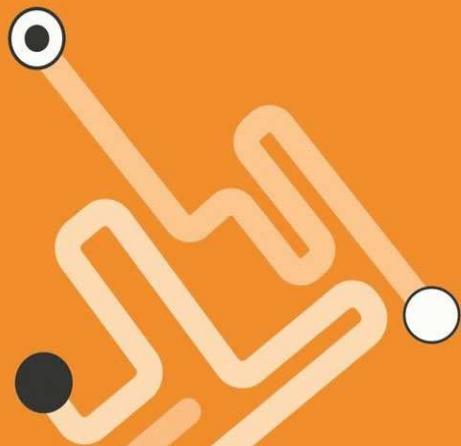




Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

La révision du PDALHPD

2016



Préambule

- 6 axes prioritaires
- 44 actions
- Un **tableau récapitulatif** détaillé transmis en amont du CRP
- Un **document consolidant les 44 fiches** qui sera transmis à l'ensemble des membres du CRP et partenaires pour consultation afin de recueillir les éventuelles observations, contributions

Développer l'offre de logements adaptés, accessibles et très sociaux

- **Action 1** : Parc public : développer l'offre locative très sociale
- **Action 2** : Parc privé : développer l'offre locative conventionnée très sociale privée
- **Action 3** : Développer l'intermédiation locative sur le territoire pour l'accès des ménages les plus modestes au parc privé et public
- **Action 4** : Logement adapté : développer l'offre de résidences sociales généralistes (hors FJT, RHVS, Pension de famille)
- **Action 5** : Logement adapté pour les jeunes : améliorer l'articulation entre la programmation des FJT et la procédure d'autorisation de ces structures (CASF + CCH)
- **Action 6** : Produire de l'habitat adapté en direction des gens du voyage en voie de sédentarisation

Compléter l'offre d'hébergement à l'ensemble des territoires girondins

- **Action 1** : Compléter le développement de l'offre d'hébergement d'urgence et d'insertion sur la métropole
- **Action 2** : Optimiser la capacité actuelle et améliorer les conditions d'accueil
- **Action 3** : Développer l'offre d'hébergement d'urgence et d'insertion hors métropole
- **Action 4** : Développer l'offre de pension de famille sur le territoire girondin

Renforcer la fluidité des parcours résidentiels du public du plan

- **Action 1** : Renforcer la territorialisation des acteurs pour mieux orienter vers les structures d'hébergement et faciliter la sortie de ces structures
- **Action 2** : Adapter la procédure d'orientation vers les structures d'hébergement
- **Action 3** : Favoriser l'articulation des différents contingents dans le cadre de la mise en place des futurs accords collectifs intercommunaux (ACI) en application de l'article 97 de la loi ALUR
- **Action 4** : Assurer le relogement des ménages déclarés Prioritaire Urgent au titre du DALO
- **Action 5** : Construire une réponse adaptée pour l'hébergement et le logement des sortants de prison
- **Action 6** : Renforcer le positionnement des résidences sociales dans les parcours résidentiels vers le logement ordinaire
- **Action 7** : Assurer le pilotage global du dispositif des mesures d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL)

Améliorer les conditions d'habitat et de maintien dans le logement

Prévention des expulsions :

- **Action 1** : Installer la CCAPEX rénovée et mettre en œuvre le nouveau dispositif relatif au commandement à payer
- **Action 2** : Actualiser le contenu de la charte 2015 au regard du décret n°2016-393 du 31 mars 2016 et installer un dispositif de suivi ad hoc
- **Action 3** : Accompagner les ménages en vue de l'assignation pour résiliation de bail
- **Action 4** : Résorber l'habitat précaire des communautés marginalisées sur les squats de l'agglomération bordelaise
- **Action 5** : Favoriser les mutations solvabilisatrices entre le parc privé et le parc public

Améliorer les conditions d'habitat et de maintien dans le logement

Lutte contre l'habitat indigne :

- **Action 1 :** Apporter un appui technique aux partenaires
- **Action 2 :** Développer les échanges entre la CAF 33 et les partenaires
- **Action 3 :** Renforcer l'accompagnement des occupants
- **Action 4 :** Renforcer le volet pénal des infractions au règlement sanitaire départemental

Améliorer les conditions d'habitat et de maintien dans le logement

Lutte contre la précarité énergétique (LPE) :

- **Action 1** : Mise en place d'un réseau améliorant la coordination des organismes de la lutte contre la précarité énergétique
- **Action 2** : Élaboration d'une fiche de repérage standardisée
- **Action 3** : Animer une veille réglementaire et financière
- **Action 4** : Renforcer la production et le partage d'outils de communication
- **Action 5** : Maintenir l'effort de formation des travailleurs sociaux et sensibilisation des acteurs extérieurs au domaine de LPE
- **Action 6** : Élaborer une base de données de l'habitat énergivore permettant de faire du repérage et le partage efficace des informations entre les acteurs



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Garantir l'accès aux droits par la domiciliation pour les personnes sans domicile stable

Optimiser l'adéquation entre l'offre et le besoin de services et sa bonne répartition territoriale :

- Action 1 : Favoriser le développement d'une offre adaptée dans les territoires peu ou pas pourvus en structures domiciliataires
- Action 2 : Développer une animation départementale du dispositif de domiciliation

Harmoniser les pratiques pour améliorer la qualité du service de domiciliation :

- Action 3 : Améliorer les pratiques de la domiciliation et mettre en place des outils commun

Garantir l'accès aux droits par la domiciliation pour les personnes sans domicile stable

Promouvoir le dispositif pour en favoriser un meilleur fonctionnement :

- **Action 4 :** Améliorer l'information du public et des lieux d'accueil
- **Action 5 :** Améliorer l'information sur le dispositif et la coordination avec les partenaires
- **Action 6 :** Développer une meilleure gestion de la domiciliation en réalisant un panorama des outils existants en Gironde
- **Action 7 :** proposer un accompagnement méthodologique dans la mise en œuvre de la domiciliation



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Améliorer les systèmes d'informations pour mieux évaluer le plan

- **Action 1 :** La Gouvernance du plan Outils de gouvernance Animation de la plateforme hébergement-logement
- **Action 2 :** Renforcer le rôle du SIAO et déployer le système d'information SIAO auprès des opérateurs du dispositif AHI
- **Action 3 :** Développer un volet recherche
- **Action 4 :** Mieux connaître les attributions des réservataires de logements locatifs sociaux
- **Action 5 :** Déployer ORTHI (outil de repérage et de traitement de l'habitat indigne et du logement non décent)

Perspectives

- **Mi-Juillet** : Finaliser la rédaction des fiches et les consolider en un seul document : diffusion auprès des membres et partenaires pour consultation (01/09/16)
- **Septembre – Octobre** : Rédaction du plan Version 0
- Présentation au CRHH ALPC (commission PDALHPD)
- **Décembre 2016** : Validation CRP (n°4) et Plénière du Conseil départemental
- Consultation
- Approbation par arrêté conjoint du plan
- Publication



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Contacts PDH

Mme DARMIAN-GAUTRON
Direction Habitat et Urbanisme
Tel : 05.56.99.35.28
Mail : marie-christine.darmian@gironde.fr

Mr SAMUEL
Service Habitat
Tel : 05.56.24.84.19
Mail : philippe.samuel@gironde.gouv.fr

